

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris
tél. : 01 40 34 15 23 - mail : fbonhomme@poleformation-idf.org
N° SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A
« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75
auprès du préfet de région d'Ile-de-France »



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL) »

Gestion de projet BIM : le management du BIM

CONTEXTE

Le BIM est une approche collaborative de type horizontal, destiné à aider le développement du projet d'architecture et d'urbanisme par une participation ou un échange plus aisé des informations entre les différents intervenants internes des entreprises de maîtrise d'œuvre.

OBJECTIFS

Permettre de mettre en place et de piloter une gestion de projet BIM
Exercer le rôle de chef de projet BIM dans des projets d'infrastructures et/ou de bâtiments :
Négocier avec les clients et les partenaires
Participer à l'établissement du cahier des charges d'un projet BIM
Piloter en interne un projet BIM

PUBLICS VISES

Ce module est destiné à l'ensemble des intervenants Maîtres d'œuvre - concepteurs et Maîtres d'ouvrage sur un projet BIM.
Plus particulièrement aux Associés, Architectes en exercice libéral, Chefs d'agence, Directeurs de projet, et autres maîtres d'œuvre paysagistes, ingénieurs, géomètres-experts et économistes de la construction, ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage et à leurs assistants.

PRE-REQUIS

Être un professionnel métier et à ce titre être en capacité de développer un projet d'architecture suivant toutes ses phases

DUREE : 28 heures (4 jours) en 2 jours + 2 jours à 1 semaine d'intervalle

INTERVENANT : Mohand Ait Hadi, Architecte dplg, AMO BIM - Expert AEC - BIM Manager spécialiste de la technologie BIM et des processus de mise en œuvre et de management sur le projet architectural et urbain

MODALITES PEDAGOGIQUES

Groupe de 6 à 12 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'exercices concrets, proposés et encadrés. Support pédagogique remis aux participants à l'issue de la formation.

ACQUIS EN FIN DE STAGE

Une autonomie professionnelle dans la gestion de projet BIM.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRECIATION

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction. Etablissement d'une attestation individuelle de fin de formation.

MODALITÉS D'EVALUATION

Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés et évalués par le formateur.

DATES : 1 – 2 – 8- 9 mars 2018

TARIFS : 1 600 € HT (TVA à 20% 1 920 € TTC)

possibilité de prise en charge (ACTALIANS/OPCA-PL, FIF-PL, FAFIEC, AGEFOS PME, PÔLE EMPLOI, etc.)

LIEU DE LA FORMATION

Paris 10° arrdt

Formation réalisée en partenariat avec



Détail du programme : **Gestion de projet BIM**

Horaires : 9h00 – 17h00 (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : dépassements à prévoir. Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

Jour 1-Comprendre le BIM, le vocabulaire et les concepts

Négocier avec les clients et les partenaires :

- Les principes fondamentaux du BIM (Building Information Modeling)
- La maquette numérique, quelques concepts, le vocabulaire
- Cartographie des outils BIM
- Les différentes maquettes
- Les niveaux de définition (représentation et informations)
- Choisir les objectifs BIM du projet

Jour 2-Positionnement, rôle des différentes professions, les nouvelles missions

La compréhension des Appels d'offre BIM et des pièces marchés BIM :

- Les enjeux pour la Maîtrise d'ouvrage, pour les autres acteurs
- Les maturités BIM des acteurs et des pratiques en France
- Les systèmes d'évaluation des compétences des acteurs
- Les nouvelles missions
- Etabli le cahier des charges

Répondre au cahier des charges d'un projet BIM, le CCTP BIM :

- Le BIM par acteur et par phase
- Savoir présenter sa capacité BIM à bien répondre en BIM

Jour 3-Participer à l'établissement du cahier des charges d'un projet BIM

S'approprier le BIM et ses enjeux, rédiger la Convention BIM ou cahier des charges BIM du projet :

- Le document de définition des moyens pour la réalisation des objectifs BIM : La convention BIM
- Les tâches, profils et responsabilités des intervenants
- Les moyens opérationnels, logiciels, formats, plate-forme
- Organisation des équipes de production, organisation des structures
- Les nomenclatures et l'organisation des échanges, la revue BIM
- Processus et lisibilité

Jour 4-Les documents contractuels et les aspects juridiques

- La maquette numérique, quelques concepts juridiques
- La contractualisation des documents BIM, Généralités des contrats
- Des responsabilités, des interphases entre acteurs, traces des échanges et annexes BIM.